

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	22	
Représentés :	8	
Non représentés :	3	Séance du 17 décembre 2024
L'an deux mille-vingt-quatre et le dix-sept décembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le onze décembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.		
Votants :	30	Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjointes au Maire.		
Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, , Caroline PLATERO-DELERM, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Philippe COLLET, Michel MUS, Rosa Lila HAMMACHE, Simon SASTRE, Christiane TCHA SENG NOU, Frédéric BRES, Nadège AZZINARI, Patrice de CAMARET		
Étaient absents et non représentés : Sandy ROUVEL, Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Quentin ROUVIERE		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Budget annexe Quartier Est : reversement de l'excédent de fonctionnement et transfert d'emprunt

M. Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire explique que l'opération d'aménagement portée par le budget annexe Quartier Est est soldée et propose de reverser au budget principal de la commune, l'excédent de fonctionnement du budget annexe Quartier Est d'un montant de 401 084,60€ et de transférer le capital restant dû de l'emprunt n°LT070207 du Crédit Agricole d'un montant de 67 090€ au budget annexe centre ancien.

Le Conseil Municipal, M. Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, entendu et **après en avoir délibéré à l'Unanimité**,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DE/31/711/20240409/11 du 09 avril 2024 portant sur le vote du budget Quartier Est 2024,

Vu la délibération n° DE/31/711/20240409/05 du 09 avril 2024 portant sur le vote du budget Ville 2024,

Vu la délibération n° DE/31/711/20240409/13 du 09 avril 2024 portant sur le vote du budget Centre Ancien 2024,

CONSIDERANT que l'opération d'aménagement portée par le budget annexe Quartier Est est soldée.

- **DECIDE** de reverser au budget principal de la commune, l'excédent de fonctionnement du budget annexe Quartier Est d'un montant de 401 084,60€ et de transférer le capital restant dû de l'emprunt n°LT070207 du Crédit Agricole d'un montant de 67 090€ au budget annexe centre ancien.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Transmis le : 24/12/2024

Publié le : 24/12/2024

Notifié le :

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Mohammed AÏTANE

Secrétaire de séance